

droit médical et de la santé

Par **sophie19**, le **28/07/2011** à **11:56**

Je serai en 2ème année à la rentrée. Je veux me fixer un objectif clair et précis. J'ai d'abord pensé au droit pénal, et je crois que je dois choisir entre "droit des affaires" et "droit pénal". Je les aurai toutes les 2, mais une avec TDs, et l'autre non.

Bref, ça sera le droit pénal. (mais c'est vaste !)

J'ai pensé au droit social, de la sécurité sociale, mais sans grande conviction.

Voilà, je m'arrête sur le [b:34js26gx]droit médical et de la santé[/b:34js26gx]. Savez-vous vers quoi il permet de nous diriger ?

J'ai l'impression qu'il mêle responsabilité, droit pénal, dignité des personnes, obstination déraisonnable en matière de réanimation, loi Léonetti (ça me fait penser à ça).

Par exemple, je trouverais intéressant de travailler auprès d'un hôpital.

Qu'en pensez-vous ?

connaissiez-vous les masters dans ce domaine ?

master 1 ou 2 ?

bref, si vous vous y connaissez un peu, je suis preneuse de toutes vos infos  Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **28/07/2011** à **13:52**

Bonjour,

[quote="sophie19":2p2qew7e]

Voilà, je m'arrête sur le [b:2p2qew7e]droit médical et de la santé[/b:2p2qew7e]. Savez-vous vers quoi il permet de nous diriger ?

J'ai l'impression qu'il mêle responsabilité, droit pénal, dignité des personnes, obstination déraisonnable en matière de réanimation, loi Léonetti (ça me fait penser à ça).

[/quote:2p2qew7e]

En matière de droit pénal médical et de la santé, j'ai vaguement entendu parler d'une sombre histoire de médicament prescrit à tort et à travers et d'un laboratoire pas très regardant sur les méthodes d'AMM et vu le nombre de victimes potentielles, ça devrait pouvoir nourrir quelques avocats pendant un certain temps...

Sans parler d'une autre sombre histoire d'opération d'une hernie discale un peu ratée, mais pas médiatiquement...

 Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **28/07/2011** à **14:05**

Bonjour,

Faites attention à ne pas prendre une spécialisation trop pointue. Pas sûr qu'on trouve systématiquement du boulot dans le domaine de la santé, et plus précisément dans le droit pénal de la santé (souvent les procès hyper médiatisés sont l'affaire des ténors du barreau ultra médiatisés eux-aussi). Si j'étais vous, je ferais public des affaires en M1 et un M2, il faudrait voir ce qu'offrent les universités...

Par **sophie19**, le **28/07/2011** à **16:48**

ah, d'après vous, ça n'a pas l'air du tout pertinent.

Je pensais que ces branches du droit qui n'attirent pas tout le monde, offrent des débouchés (comme le droit maritime).

droit public des affaires en M1. C'est ce qui est le plus formateur ?

Par **sophie19**, le **28/07/2011** à **16:51**

je ne crois pas avoir lu ce que vous aviez choisi, vous. il y a une présentation de vous

quelque part ? Image not found or type unknown

Par **sophie19**, le **28/07/2011** à **16:52**

bien, le magistère, je ne sais même pas à quoi ça fait référence.

Par **alex83**, le **28/07/2011** à **17:38**

Bonjour,

Non, non ce n'est pas aussi simple. Et il n'y a pas de règle générale et absolue.

Le droit médical peut être un bon choix mais si vous faites un M1 + M2 hyper spécialisé, vous vous fermez de nombreuses portes, ce qui est dommage. Ainsi mon conseil ne consistait pas à vous détourner d'un tel choix, mais à inciter à vous spécialiser très tard, voire, par voie de D.U et de rester, avant cela, assez général, au cas où ça ne marcherait pas comme vous le

voudriez dans le domaine en question.

Pensez bien que le meilleur diplôme est celui qui vous offrira un poste, pas nécessairement votre choix de cœur (j'aurais adoré faire fac d'histoire...).

Mon choix est celui du droit des affaires, et plus précisément de la fiscalité. Le magistère est un diplôme universitaire.

Par **sophie19**, le **28/07/2011** à **18:02**

Oui, je comprends mieux. je ne veux pas me tromper justement, ça serait dommage.

[quote:164wma41]Pensez bien que le meilleur diplôme est celui qui vous offrira un poste, pas nécessairement votre choix de cœur (j'aurais adoré faire fac d'histoire...).[/quote:164wma41]

oui, j'ai mis du temps à le comprendre. J'hésitais avec un master en archéologie, mais je sais que je ne peux pas prendre ce risque. Je n'ai pas d'avance. C'est rassurant de faire un choix.

Je croyais par contre que les D.U avaient disparu. J'avais été attirée par un D.U criminologie et sciences criminelles mais à Poitiers, il n'existait plus.

Une chargée de TD nous avait dit que la seule branche qui permettait encore à un avocat de bien gagner sa vie, c'est la fiscalité...

Par **alex83**, le **28/07/2011** à **21:11**

"oui, j'ai mis du temps à le comprendre."

Le principal c'est que vous ayez compris à temps.

Les DU n'ont pas du tout disparus. Peut-être que celui dont vous parlé a disparu mais le "diplôme universitaire" existe encore largement dans les grandes universités. Le magistère est un DU particulier qui se prépare sur 3 ans en parallèle de la licence et du M1+M2.

Votre prof se trompe. D'abord, la question est bien celle de savoir qu'est ce qu'elle entend -ou qu'est ce que vous entendez- par "bien gagner sa vie" : 40K ? 50K ? 100K ? 180 ? Être plus riche que son voisin ? Vous voyez, tout est relatif... Ensuite, un nombre certain de domaines offrent de belles opportunités de carrière -selon moi- dans l'avocature. Principalement dans le domaine des affaires (publiques ou privées) qui n'est pas restreint à la seule fiscalité (simplement c'est sans doute un des domaines les plus lucratifs...), ces secteurs regroupent plus d'une vingtaine voire, trentaine (ou plus encore) de "droits" différents...